

N°1205

du 15
FEVRIER
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Avant les dossiers d'appel d'offres disponibles à partir de février 2019

Le Projet de transformation agro-alimentaire joue la transparence dans les marchés à attribuer

P.6 **A l'Union Africaine, pour l'opérationnalisation du Marché unique du transport aérien en Afrique**

Les efforts de Faure Gnassingbé, champion du MUTAA, très appréciés



M. Faure Gnassingbé, Président de la République, Champion du MUTAA

P.4 **Erratum / Amélioration de la compétitivité de la filière ananas au Togo**

L'Union européenne donne un appui financier de 4 milliards, sur une période de 4 ans

** Le projet vise les Micro, petites et Moyennes Entreprises de transformation d'Ananas et indirectement les petits exploitants agricoles*

P.6 **1ère édition du Forum économique Togo-Union européenne, Les investisseurs locaux et européens et la diaspora invités à s'engager dans le PND**

P.3 **Renforcement des capacités des directeurs et chefs de division**

L'INSEED à la recherche de plus d'efficacité dans les actions statistiques

P.7 **Pour les services des TIC et l'accès à la terre**

35 millions de dollars du programme Threshold signés au profit du Togo

Mode

Le FITMO aura lieu du 20 au 25 février

La sixième édition du Festival international de Mode au TOGO (FIMO228) est un événement Challenge Model Agency qui se déroule sur une semaine dans la capitale togolaise, et regroupant les plus grands designers, mannequins et acteurs de la mode africaine. Pour son édition 2019, le

comité d'organisation et ses partenaires donne rendez-vous dans les magnifiques jardins de l'Institut Français du Togo, pour vivre un défilé inoubliable et découvrir des collections d'exception.

Participent à cette édition des étrangers à l'instar de la ma-

quilleuse française Lauren Morgan et les stylistes étrangers, Reda Fawaz du Liban, Thierry Nivaldo de la Mozambique, Siphon Mbuto d'Afrique du sud, Franz Auza d'Espagne, Zacometi de Haïti et Parfait Ikouba du Cameroun Sur le plan national, les stylistes comme Vicky Adakou,

Desmo Design, Mem Cla, Kris Kali Fashion et EAMOD Ayanick comptent parmi les principaux stylistes.

Un défilé de mode aura lieu dans le jardin de l'Institut Français du Togo le 21 février.

Institut Français du Togo
21 FÉVR. / JARDINS L'IFT

Agenda

Prix découvertes rfi : Buravan, première partie ozane

Buravan est déjà célèbre au Rwanda. Et pourtant, il n'a que 23 ans ! Au pays des mille collines, il chante l'amour, la paix, la réconciliation sur de jolies mélodies électropop. Le 08 novembre 2018, le jury du Prix Découvertes RFI présidé par Charlotte Dipanda, a récompensé Yvan Buravan afin que sa musique voyage autant qu'elle fait voyager.

Cet étudiant du Kigali Music

School, et titulaire de l'album "The Love Lab", est en tournée dans les Instituts Français d'Afrique. En première partie, retrouvez le togolais Ozane, finaliste du prix découvertes RFI 2018. Un magnifique spectacle en perspective !

Institut Français du Togo
23 FÉVR. / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA
3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA



Disparition/Arts Plastiques

Bisi Silva, curatrice de l'art contemporain, est décédée

La fondatrice du Center for Contemporary Art (CCA) de Lagos, activiste et curatrice chevronnée, a été emportée mardi 12 février par le cancer contre lequel elle a lutté jusqu'au bout. L'art perd une activiste fondamentale, une pionnière, une combattante, que le cancer a fini par vaincre, à l'âge de 57 ans.

En tant que commissaire, de Thessalonique à Dubaï en passant par la Biennale de Venise, Bisi Silva marqua aussi et profondément Bamako : elle fut en effet la directrice artistique de la 10e Biennale africaine de la photographie.

Bisi Silva a incarné à Bamako avec toute l'équipe de cette année-là, le recours salvateur de l'art pour les photographes du continent, qui devaient tant à ce foisonnement de talents. L'exposition internationale, en



2015, lui devait son beau thème "telling time" : 39 photographes défiaient le pari de "conter le temps". "Le passé et le présent, plus que le futur", constatait alors Bisi Silva, qui avait fait afficher de grands tirages sur les grilles de l'Institut français du Mali, "aller vers la population" était

son souhait. Parmi les expositions qu'elle signalait, il y avait ce magnifique hommage, au musée du District, à l'œuvre d'un grand photographe nigérian qu'elle a aidé à faire connaître au-delà de ses célèbres coiffes : J. D. 'Okhai Ojeikere (1930-2014). Plus récemment, on la retrou-

vait à Dakar, d'une biennale à l'autre, la dernière lui ayant inspiré le commissariat d'une exposition tout à fait originale : "The Gallery of Small Things", qui présentait des pièces à la dimension de l'intime (ne dépassant pas 20 x 20 cm) pour compenser la folie des grandeurs des œuvres contemporaines !

Bisi Silva a vu croître l'intérêt de ses compatriotes pour l'art contemporain et sentir le temps travailler pour l'accomplissement de tant d'années d'engagement. Quand on passe par Lagos, on ne peut pas ne pas venir voir ce petit immeuble ocre, et pénétrer dans ce qui fait figure non de temple mais de havre, de foyer modeste et ardent, pour tous ceux qui ont misé sur la puissance de la créativité de l'Afrique dans le monde.

A paraître

Sortie mondiale de "Sodoma", l'enquête sur l'homosexualité au Vatican

Onze maisons d'édition dans 22 pays publieront le 21 février l'enquête inédite du journaliste et sociologue Frédéric Martel. En France, Robert Laffont fait paraître l'ouvrage à 40 000 exemplaires.

Sous le titre Sodoma, l'enquête inédite du journaliste et sociologue Frédéric Martel promet de faire parler d'elle avec une sortie mondiale pour un phénomène de même ampleur. L'ouvrage de 638 pages explore la place omniprésente de l'homosexualité au Vatican grâce à une investigation menée dans trente pays. Onze maisons d'édition publieront l'enquête le 21 février dans 22 pays. En France, Robert Laffont a opté pour un tirage à 40 000 exemplaires.

Pour l'auteur, la prépondérance des sociabilités homosexuelles dans l'Eglise catholique permet d'éclaircir les différentes postures de l'institution

lors de ses dernières décennies. Le livre aborde la culture du secret sur les affaires d'abus sexuels, l'interdiction du préservatif par l'Eglise, la proximité avec certaines dictatures d'Amérique latine, le célibat des prêtres ou encore la renonciation de Benoît XVI et la fronde contre le pape François.

Résultat de quatre ans d'investigations, l'enquête a débuté alors que Frédéric Martel était en Italie pour la publication de son précédent livre, Global Gay (Flammarion, 2013) : "J'ai rencontré un prêtre, Francesco Lepore, qui était notamment le traducteur en latin de Benoît XVI. Il m'a raconté sa double vie et l'omniprésence des homosexuels au Vatican. Ensuite, 28 prêtres ou laïques, tous en fonction à l'intérieur du Vatican et manifestement gays en ma présence, ont été mes sources principales. Puis



41 cardinaux, 52 évêques, 45 nonces apostoliques et des centaines de prêtres et séminaristes", explique-t-il dans une interview détaillée au Point. L'hebdomadaire a par ailleurs publié deux extraits inédits du livre.

"sur France Culture, il est l'auteur des ouvrages De la Culture en Amérique (Gallimard, 2006), Mainstream Ouvertement gay, Frédéric Martel s'est intéressé aux communautés homosexuelles à travers le monde dans plusieurs ouvrages. Le rose et

le noir (Seuil, 1996 ; réédité en Points en 2008) revient sur l'histoire de l'homosexualité en France de 1968 à nos jours tandis que l'enquête Global Gay (Flammarion, 2013) décrit la mondialisation de la question homosexuelle à travers les témoignages militants recueillis dans 45 pays. Egalement producteur et animateur de l'émission dominicale "Soft Power (Flammarion, 2010) et Smart, enquête sur les internets (Stock, 2014).

Livres Hebdo

AZIMUTS INFOS

DragonFireFighter, le robot dragon qui joue les pompiers

Si vous avez déjà expérimenté le comportement d'un tuyau d'arrosage lorsque vous ouvrez l'eau sans le tenir, vous avez compris le principe de base de cet étrange robot pompier. Mis au point par des chercheurs japonais, ce DragonFireFighter comparé à un dragon peut se faufiler par les fenêtres d'un bâtiment en feu à l'aide de son système de propulsion par jets d'eau qui font, en prime, office d'extincteur. La démonstration laisse quand même un doute sur l'efficacité en conditions réelles...

Une Game Boy pour décrocher la Lune

En 1998, Nintendo avait sorti un accessoire pour transformer sa console de jeu portable Game Boy en appareil photo. Ce Game Boy Camera permettait de prendre des clichés sans prétention en quatre niveaux de gris. Le designer Bastiaan Ekeler s'est amusé à doper les performances de ce gadget en y attachant un téléobjectif Canon via un adaptateur fait maison grâce à une imprimante 3D. Résultat, il a pu prendre des photos de la Lune et quelques autres scènes en gros plan. Si son invention recueille suffisamment d'intérêt, Bastiaan Ekeler se dit prêt à partager les fichiers pour la fabrication de cette pièce.

Quand les robots apprennent à faire des câlins

Des chercheurs de l'Institut Max Planck ont récemment présenté une étude sur la manière de concevoir des robots pour faire des câlins. Aussi étonnant que cela puisse paraître, échanger une étreinte avec un robot peut être réconfortant. Du moins c'est ce que pense Alexis Block, le chercheur principal sur cette étude : "La recherche sur les câlins de robots est importante afin que nous puissions un jour utiliser la technologie pour fournir le soutien émotionnel qu'apportent les câlins à de nombreuses personnes, où et quand ils en ont besoin." Il explique que des personnes se présentant comme introverties ayant participé à son étude ont déclaré qu'elles préféreraient étreindre des robots plutôt que des humains car la machine les libérerait lorsqu'elles signifiaient la fin du câlin alors que leurs proches avaient parfois tendance à ne plus les lâcher. Et vous, seriez-vous tenté par un petit "hug" avec un robot ?

L'art augmenté

Si vous habitez à Nantes ou ses environs, nous vous invitons à aller découvrir l'exposition "Mirages et Miracles" qui se tient jusqu'au 24 juin à l'espace Stereolux. Créée par le collectif d'artistes Claire Bardainne et Adrien Mondot, il s'agit d'œuvres physiques qui prennent vie grâce à des animations de réalité augmentée ou virtuelle. Munis de smartphones ou de tablettes qu'ils pointent sur les œuvres, les visiteurs découvrent des illusions optiques et holographiques surprenantes et poétiques. "Les tablettes jouent le rôle de fenêtres vers cette réalité cachée", expliquent les organisateurs de cette exposition. À découvrir d'urgence pour ceux qui le peuvent. Pour les autres, cette vidéo vous donne un bel aperçu du travail de ces deux artistes qui nous a séduits.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Avant les dossiers d'appel d'offres disponibles à partir de février 2019

Le Projet de transformation agro-alimentaire joue la transparence dans les marchés à attribuer

Late Pater

Le Gouvernement togolais a reçu de la Banque africaine de développement (BAD) un prêt de la Facilité d'appui à la transition (FAT) et un don du Fonds africain de développement (FAD, un guichet de financement concessionnel de la Banque) pour financer le Projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo). Soit environ 16,63 milliards de francs Cfa. Ce projet vise les principaux objectifs suivants : (i) faciliter les investissements privés dans les filières clés grâce aux mesures d'appui aux politiques, à la gouvernance et aux incitations ; (ii) promouvoir le développement des chaînes de valeur prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures de soutien à la production, au stockage et à la transformation ; et (iii) renforcer les capacités des acteurs des filières agroindustrielles prioritaires. Sa mise en œuvre porte sur une durée de cinq ans pour un coût de 35,19 milliards de francs Cfa dont 22% de dons. Le PTA-Togo sera composé d'un agroparc destiné aux unités industrielles (sis à Broukou dans la Kara) et d'une zone périphérique, lieu de production agricole des principales filières par les différents acteurs présents dans la zone d'influence du projet estimée à 165 000 ha.

Projet pilote mis en œuvre dans le cadre du Plan stratégique de développement des agropoles au Togo 2017-2030 et de l'initiative 'Nourrir l'Afrique 2016-2025', le PTA-Togo est fait de quatre volets que sont la Composante 1 : Politique d'appui, gouvernance et mesures incitatives ; la Composante 2 : Infrastructures d'appui à la transformation, production et accès aux intrants et services agricoles ; la Composante 3 : Renforcement des capacités des acteurs des filières agricoles ; et la Composante 4 : Coordination, gestion et Suivi-évaluation.

En amont de l'exécution du projet, la BAD vient de publier l'avis général de passation des marchés qui fixe, dès le départ, le cadre dans lequel les acquisitions seront réalisées. «Les acquisitions concernant les biens seront effectuées conformément à la législation nationale (code des marchés publics du 30 juin 2009 et les décrets et textes d'application subséquents) en utilisant les dossiers nationaux standards d'appel d'offres ou la procédure simplifiée de demande de cotation selon les seuils en vigueur. Les acquisitions pour les travaux et pour les services de consultants se feront conformément au cadre de passation des

marchés pour les projets financés par la Banque en date d'octobre 2015, en utilisant les dossiers d'appel d'offres standards de la Banque», souligne le document. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles à partir de février 2019.

Pour les **biens**, il s'agira de l'acquisition de véhicules et de motos ; l'équipement de laboratoire pour les instituts et centres de formation, de recherche agricole et de certification ; des mobiliers de bureau ; l'équipement informatique et logiciel de gestion ; des équipements de laboratoire au profit des structures chargées de la qualité, des normes et de la métrologie ; l'équipement de prélèvement et d'analyse de laboratoire ; l'acquisition et installation d'une unité de maintenance industrielle ; l'acquisition et installation d'un système de gestion financière et comptable ; l'acquisition d'équipements agricoles ; et l'acquisition d'un groupe électrogène.

De leur côté, les **travaux** renvoient aux travaux d'aménagement de l'agro-parc (lotissement, bâtiments divers) ; travaux de construction de deux stations de traitement de l'adduction d'eau potable et d'épuration ; travaux de construction de dix centres de transformation agricole ; et travaux de construction d'un barrage.

En termes de **services de consultants**, il s'agira du recrutement de cabinets de consultants pour l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'évaluation environnementale et sociale stratégique et du code foncier ainsi que l'assistance technique à leur opérationnalisation ; l'élaboration d'une stratégie y compris instruments et mesures incitatives de mise en œuvre des partenariats publics-privés dans les zones de transformation agro-alimentaire ; l'assistance technique à l'APRODAT y compris la passation des marchés, la gestion financière, juridique et ingénierie ; l'étude de faisabilité des deux zones de transformation agro-alimentaire dans les régions de Oti et Haut-Mono ; l'élaboration et l'adoption des normes des denrées alimentaires et des produits agricoles ; le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de l'agro-parc ; l'étude technique complète du barrage B9 ; l'étude d'architecture de l'agro-parc ; le conseil à la création et au lancement d'entreprises (pépinière d'entreprises) ; l'élaboration des études, le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un barrage-B4/agroparc ; l'élaboration de la situation de référence du projet y compris situation de référence

environnementale ; l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières, comptables ; l'élaboration du manuel d'exécution technique et de suivi-évaluation du projet y compris le logiciel de suivi-évaluation ; et l'audit des acquisitions selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

Le recrutement de cabinets pour l'audit des comptes se fera sur la base d'une liste restreinte de firmes et par la méthode de sélection au moindre coût. Tandis que le recrutement de consultants individuels chargés de l'élaboration d'un cadre de politique de réinstallation, l'élaboration d'un manuel de bonnes pratiques environnementales, l'élaboration d'un plan de communication et de l'élaboration d'un plan de développement communautaire se fera selon la méthode de sélection de consultants individuels. Enfin, les activités de **formation** des enseignants, chercheurs et cadres des instituts et centres de formation et de recherche agricoles, des cadres des institutions financières décentralisées et pour l'opérationnalisation des structures nationales en charge de la qualité, des normes et de la métrologie du ministère de l'Industrie s'effectueront, après consultation, auprès d'instituts ou centres de formation au niveau national ou étranger.

En rappel, le PTA-Togo concerne la région de la Kara, englobant quatre des sept préfectures de celle-ci (Doufelgou, Kéran, Dankpen et Bassar) et 19 cantons. Les résultats attendus du concernent notamment l'accroissement de la productivité et la production agricole des filières de substitution aux importations (riz, maïs, soja, poulet de chair) et d'exportation (noix de cajou et sésame) ; l'augmentation de la part des produits agricoles transformés sur place (de 19% à 40%) grâce aux investissements privés dans l'agro-parc (90 000 tonnes/an de riz paddy, 15 000 tonnes/an de maïs, 10 000 tonnes/an de soja, 20 000 tonnes/an de provende, 10 000 tonnes/an de noix de cajou et 10 000 tonnes/an de sésame, production de 3 millions de poussins/an, abattage de 2 millions de poulets de chair/an) ; le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ; la création de la richesse et des emplois (25 000 emplois agricoles) pour les jeunes et les femmes. Le PTA-Togo bénéficiera directement à environ 303 000 personnes dont 51% de femmes et indirectement à la population de la région de la Kara et de l'ensemble du pays.

Renforcement des capacités des directeurs et chefs de division

L'INSEED à la recherche de plus d'efficacité dans les actions statistiques

Ce n'est pas une promesse. L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) est bien ancrée dans une réforme institutionnelle depuis 2011 à travers la réforme du Système statistique national (SSN) afin d'assurer la production régulière des statistiques de qualité couvrant tous les secteurs. Laquelle réforme est matérialisée, au sommet de l'Etat, par le vote de la loi du 3 juin 2011, la création du Conseil national de la statistique (CNS) et ses démembrements. A l'INSEED, on n'oublie pas les recommandations de deux missions sous-régionales, en juillet et septembre 2018, visant à redynamiser le SSN et à améliorer l'environnement statistique togolais. Sans oublier les documents du rapport statistique national 2017, du programme statistique national 2018 et du plan d'actions triennal 2019-2021 adoptés par la 8^{ème} session du CNS en septembre 2018, et d'autres acquis (nominations, redéploiement du personnel, obtention du visa du règlement intérieur...). Mais cette dynamique ne peut être garantie sans que les premiers responsables de l'Institut, chargés de concrétiser ce rôle d'acteur principal dans la production des statistiques publiques dévolu à l'INSEED, ne se mettent pas au rythme. C'est le but de l'atelier de renforcement des capacités des directeurs et des chefs de division en management et communication et d'appropriation des différents documents du Système statistique national ainsi que des outils de gestion de l'Institut. De quoi améliorer les performances de l'INSEED.

Pour la trentaine de participants, il



Le directeur de l'Inseed, Koame Kouassi, au milieu

s'agit, du 11 au 16 février 2019 à Kpalimé, au-delà de l'appropriation et de l'analyse de ces documents, de refaire la relecture des textes pour le respect des limites missions des directions, partager la documentation sur le renforcement de l'environnement institutionnel statistique, rappeler et échanger sur les cibles prioritaires des ODD aux premiers responsables de l'INSEED, s'approprier les procédures de gestion de la Banque mondiale du projet de renforcement des capacités statistiques, analyser la feuille de route arrêtée lors du séminaire de la CEA pour mesurer, suivre et rendre compte des ODD au Togo, valider le programme de travail annuel 2019 de l'Institut, examiner les propositions de logos et sélectionner le logo de l'INSEED parmi les propositions présentées par les différents prestataires.

Et déjà les premières recommandations sont faites pour atteindre l'efficacité : organiser des rencontres hebdomadaires entre les directeurs et les chefs de divisions sur les différentes activités menées par ces derniers et les difficultés rencontrées ; créer une plateforme d'échanges d'informations entre les

directeurs et chefs de divisions ; généraliser l'utilisation des TIC par tous les agents au sein de l'Institut pour faciliter la réalisation des activités ; élaborer obligatoirement les rapports d'activités et de synthèse des réunions mensuelles, à envoyer au Secrétaire général ; étendre aux directions régionales l'approche planning de travail pour le suivi des activités dans chaque direction par quinzaine ; envisager des enquêtes de satisfaction des utilisateurs des données produites par l'INSEED ; respecter les liens horizontal et vertical prescrits par l'organigramme de l'Institut...

En rappel, plusieurs activités sont réalisées par l'INSEED : enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) dont la deuxième phase est imminente, enquête Ciblage des Ménages Pauvres, enquête de base PAIEJ-SP, enquête Communauté Amies des Enfants dont la deuxième phase va également démarrer bientôt, élaboration des comptes nationaux définitifs de 2016 ainsi que des comptes provisoires de 2017, finalisation des résultats du recensement général des entreprises au Togo (RGE 2017), etc.

Lancement du projet de meilleure hygiène «Ma santé, mon école»

L'ONG La Chaîne de l'Espoir soutient la santé scolaire au Togo

L'Organisation non gouvernementale française (ONG) **La Chaîne de l'Espoir** vient de lancer, le mardi 12 février 2019, son dernier projet en date fortement soutenu par la France à travers un cofinancement de 1,12 millions d'euros (733,6 millions de francs Cfa) de l'Agence française de développement (AFD). L'ONG et ses partenaires togolais sont beaucoup impliqués dans des actions dans huit (8) établissements scolaires du quartier de Tokoin, à Lomé.

Intitulé «**Ma santé, mon école : un enjeu collectif**», ce projet – dont **50% du financement provient de l'AFD** via son guichet initiative OSC (Organisation de la société civile) – a pour objectif de contribuer au développement d'un **environnement scolaire sain, motivant et protecteur**, favorisant l'accès à l'école et les apprentissages à Lomé. Face au constat que la mauvaise santé



L'ambassadeur français Marc Vizio (centre) au lancement du projet

des élèves est en partie la cause des forts taux d'absentéisme, d'abandon scolaire voire de mortalité au Togo, **La Chaîne de l'Espoir**, accompagnée de ses partenaires **WASH Volunteers** et **Jeunesse et Avenir du Togo (JAT)**, a décidé d'agir pour promouvoir de meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement au cœur des établissements, renforcer les connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive, lutter contre les violences en milieu scolaire et développer la confiance en soi et le savoir-vivre en communauté des élèves, souligne-t-on du côté du

partenaire français.

Il est rappelé que ce projet fait écho aux **actions de coopération de la France au Togo en matière d'éducation**, en partie portées par l'AFD qui investit chaque année significativement dans ce secteur, comme cela a été le cas à travers le Projet d'Appui à la Réforme des Collèges (PAREC). Ce dernier vise les objectifs généraux suivants : i) consolider le développement des Ecoles Normales chargées de la formation des instituteurs ; ii) réformer les collèges pour un accès plus équitable et une meilleure qualité de l'enseignement.

Sur les principaux marchés de la capitale, en janvier 2019

Hausse des prix de 0,7 point, tirés par Gombo frais et Citrons

Late Pater

En janvier 2019, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,7% comme le mois précédent. Cette hausse, pointe l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), est essentiellement due à l'augmentation des prix de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+1,5%), suivie de loin par les fonctions de consommation «Communication» (+1,2%), «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+2,0%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,4%) et «Santé» (+0,7%). A l'opposé, les prix de la fonction de consommation «Articles d'habillement et chaussures» (-0,1%), suivie de la fonction de consommation «Loisirs et culture» (-0,3%), ont enregistré une baisse.

Pour la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», sa hausse est soutenue par les postes suivants : «Légumes secs et oléagineux» (+4,5%) ; «Agrumes» (+14,7%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+2,3%) ; «Légumes frais en fruits ou racine» (+3,4%) ; «Autres fruits frais» (+6,7%) ; «Poissons frais» (+7,5%) ; «Légumes frais en feuilles» (+1,7%) ; «Autres produits frais de mer ou de fleuve» (+2,7%) ; «Bœuf» (+1,9%). Cependant, souligne l'Inseed, les postes «Céréales non transformées» (-1,0%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (-2,2%) ; «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (-3,2%) ; «Boissons non alcoolisées industrielles» (-0,9%) ; «Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande» (-3,0%) ; «Tubercules et plantain» (-0,8%) et «Huiles» (-1,1%) ont enregistré une baisse.

Quant à la fonction de consommation «Communication», la hausse observée est due à celle du poste «Communication téléphonique» (+1,1%). Pour la fonction de consommation «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer», sa hausse est déterminée par le poste «Articles de ménage non durables» (+1,9%). S'agissant des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» et «Santé», leur hausse est portée respectivement par les postes «Combustibles solides et autres» (+5,9%) et «Services de laboratoires et de radiologie» (+7,5%).

Produits en hausse de prix

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, les services statistiques citent : «Gombo frais» (+55,2%) ; «Akpala (Chinchard fumé)» (+8,7%) ; «Doèvi (Anchois fumé)» (+11,2%) ; «Adémè» (+21,7%) ; «Charbon de bois» (+6,0%) ; «Akpala moumou (Chinchard frais)» (+8,2%) ; «Ananas frais» (+34,8%) ; «Appel Heure normale Togocel» (+5,0%) ; «Ba-



Le gombo frais

nane plantain mûre» (+27,1%) ; «Citrons» (+67,0%) ; «Appel Heure creuse Togocel» (+4,8%) ; «Appel Operateur 1» (+5,0%) ; «Papaye Afrique» (+29,3%) ; «Insecticide solide en spirale» (+12,5%) ; «Appel Operateur 2» (+4,4%) ; «Aubergine locale» (+20,6%) ; «Piment rouge frais» (+3,8%) ; «Loyer brut mensuel dans une cour commune avec toilettes internes (Studio), fixe» (+10,9%) ; «Savon de ménage en morceaux» (+4,4%) ; «Appel Zone 3 (Togocel vers France)» (+4,9%) ; «Haricots blancs secs» (+3,4%) ; «Pain artisanal sucré» (+4,8%) ; «Viande de bœuf avec os au kg» (+1,8%) ; «Loyer brut mensuel dans une cour commune avec toilettes externes (Studio)» (+2,1%) ; «Concombre» (+42,7%) ; «Mawoè (Maïs en pâte)» (+7,7%) ; «Carottes» (+19,8%) ; «Sésame» (+16,6%) ; «Riz importé brisé vendu au petit bol» (+1,1%) ; «Agbéli (Manioc frais)» (+9,8%) ; «Loyer brut mensuel d'une villa moderne clôturée sans cour commune» (+7,9%) ; «Oranges locales» (+5,9%) ; «Extraction d'une dent (la molaire)» (+46,6%) ; «Analyse de sang» (+5,7%) ; «Analyse d'urine» (+22,6%) ; «Poudre à laver (savon en poudre)» (+1,8%) ; «Appel Zone 1 (Togocel vers Bénin)» (+4,9%) ; «Appel Zone 2 Togocel vers Ghana» (+4,6%) ; «Décou (Noix de palme)» (+6,1%).

Produits en baisse de prix

S'agissant des produits ayant enregistré une baisse, on note : «Eau de robinet à la fontaine par seau» (-9,5%) ; «Oignon frais rond» (-21,3%) ; «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (-2,7%) ; «Manvi fumé (Hareng)» (-21,9%) ; «Adiadoè (Sardinelles fumées)» (-5,7%) ; «Gboyébessé (Piment vert)» (-30,8%) ; «Salade verte locale (Laitue)» (-27,4%) ; «Tomates rondes (Pomme)» (-3,5%) ; «Betterave» (-35,9%) ; «Chaussure en cuir pour homme» (-5,9%) ; «Poulet congelé importé» (-3,6%) ; «Aklui zogbon (Bouillie de maïs sucrée)» (-2,6%) ; «Cossette de manioc» (-10,0%) ; «Chemise adulte de soirée» (-3,8%) ; «Cube Maggi grand modèle» (-2,5%) ; «Tissu synthétique kaki importé» (-2,0%) ; «Bananes douces» (-5,9%) ; «Zomi (Huile de palme traditionnelle)» (-1,7%) ; «Slip pour dame» (-3,7%) ;

«Saloumon fumé» (-2,5%) ; «Ilgname» (-0,8%) ; «Pain artisanal salé» (-6,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,4% au niveau national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice «hors énergie, hors produits frais») a connu une hausse de 0,5%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 2,2%. Au regard de la provenance, l'on a noté une hausse de 1,3% des prix des produits locaux et un recul de 0,1% des prix des produits importés. Du point de vue de la classification sectorielle, cette hausse est due à l'augmentation des prix des produits des secteurs secondaire (+0,4%), primaire (+3,4%) et tertiaire (+0,7%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de celle des prix des produits non durables (+1,3%) et des services (+0,7%).

En variation trimestrielle

Le niveau des prix du mois de janvier 2019, comparé à celui du mois d'octobre 2018 (évolution trimestrielle) a affiché une hausse de 2,5% essentiellement sous l'effet de la progression des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+6,3%) suivie des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+2,1%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+2,7%) ; «Enseignement» (+2,2%). A l'opposé, les prix des fonctions de consommation «Tabac et stupéfiants» (-2,6%), «Articles d'habillement et chaussures» (-0,2%) et «Communication» (-0,2%) ont connu une régression.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (+11,1%). Les prix des produits de l'énergie ont quant à eux augmenté de 3,9%. Au regard de la provenance, l'Institut national de la Statistique explique cette variation trimestrielle essentiellement par la hausse des prix des produits locaux (+3,6%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+4,3%) qui ont influencé la hausse du niveau général des prix au niveau national. Pour ce qui est des

secteurs de production, on note que les prix des produits des secteurs secondaire (+2,4%) et primaire (+7,3%) ont enregistré une hausse.

En glissement annuel

Par rapport à janvier 2018 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 2,5% due principalement aux fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+4,0%) ; «Restaurants et Hôtels» (+2,4%) ; «Transports» (+3,9%) suivies des fonctions de consommation «Santé» (+6,2%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,2%) et «Communication» (+2,5%). A l'opposé, les prix des fonctions de consommation «Articles d'habillement et chaussures» (-1,9%) et «Tabac et stupéfiants» (-1,3%) ont enregistré une régression.

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des



produits, cette hausse est déterminée par les produits «Hors énergie et produits frais» (+1,7%) et les produits frais (+5,4%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+3,5%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits importés (+0,6%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+3,6%) ; des services (+2,0%) et des produits durables (+2,4%) qui ont influencé la hausse du niveau général des prix au niveau national. Pour ce

qui est des secteurs de production, la progression du niveau général découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs secondaire (+2,1%) ; primaire (+6,4%) et tertiaire (+2,0%).

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 1,1% contre 0,9% en décembre 2018. En décembre 2016, ce taux d'inflation calculé à partir des indices base 2008 était de 0,3% dans la zone UEMOA

Erratum

Amélioration de la compétitivité de la filière ananas au Togo L'Union européenne donne un appui financier de 4 milliards, sur une période de 4 ans

* Le projet vise les Micro, petites et Moyennes Entreprises de transformation d'Ananas et indirectement les petits exploitants agricoles

Dans notre parution N°1198 du 22 janvier 2019, nous avons traité un article sur la filière ananas au Togo sous le titre « **Amélioration de la compétitivité de la filière ananas au Togo : L'Union européenne donne un appui financier de 4 milliards, sur une période de 4 ans** ». Quelques erreurs s'y sont glissées rendant incompréhensible voire inexact le sujet. Nous voudrions présenter toutes nos excuses à tous ceux qui sont directement ou indirectement concernés par le sujet, en occurrence la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH ainsi qu'à nos aimables lecteurs.

A ce propos, nous reproduisons l'article initial en corrigeant, avec les directives du service Développement Rural et Agriculture, TOGO de la GIZ, les parties concernées.

Le Togo vient de bénéficier d'un appui financier de l'Union européenne d'un montant de 5.950.000 (cinq millions neuf cent cinquante mille) d'euros, soit environ 3.902.944.150 FCfa, dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière ananas au Togo (PrAACoFAT). Qui vise en particulier à faciliter l'accès au marché pour les petits exploitants agricoles en réduisant leurs coûts de production et de commercialisation. Ainsi, le jeudi 17 janvier à Adangbé, dans la préfecture du Zio, dans l'unité de transformation d'ananas «Afrik Excel», il a été procédé au lancement dudit projet, présidé par le ministre togolais de l'Industrie et du tourisme, Attigbé Ihou, en présence de la Cheffe de la Délégation de l'Union européenne au Togo, Mme Cristina Martins Barreira.

Le projet est cofinancé par l'Union européenne et l'Allemagne respectivement pour 4,7 millions d'euros et 1,25 million d'euros sur une période de quatre ans. Il s'inscrit dans le cadre du programme de l'Union européenne pour la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest, qui bénéficie également au Togo, «et met l'accent sur l'intégration des chaînes de valeurs aux niveaux local, régional et international», selon une précision du mi-

nistre Ihou. Au Togo, indique ce dernier, «la filière ananas a été retenue compte tenu de son potentiel de transformation». «En effet, de l'ananas des champs, l'on peut obtenir de l'ananas séché, des jus de fruits, l'ananas fruit et de jus purs», soulignait le ministre Ihou.

Mieux encore, on estime que le PrAACoFAT s'inscrit parfaitement dans le Plan national de développement (PND 2018- 2022) qui est de développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. L'ananas du Togo est très apprécié sur le marché international. Au pays, près de 4.000 producteurs, dont environ 35% de femmes le cultivent, souligne un communiqué de l'Union européenne. Une grande partie des ananas est consommée ou vendue à l'état frais et le reste est transformé essentiellement en jus et fruit séché par une trentaine de micro, petites et moyennes entreprises. La transformation reste donc le maillon faible de la filière.

Par conséquent, ce projet vient renforcer essentiellement ce maillon pour améliorer l'accès au marché, la création d'emplois décents et le revenu des petits producteurs. «Le projet travaillera en amont et en aval

avec des unités de transformation. En amont, il s'agit d'organiser les producteurs autour des transformateurs, de les accompagner techniquement à respecter les cahiers de charge pour une meilleure productivité et le respect des normes de qualité. En aval des unités de transformation, le projet travaillera sur le conditionnement et le respect des normes sanitaires pour faciliter l'accès des produits aux marchés régional et international», souligne-t-on officiellement.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le ministère de l'Industrie et du tourisme a été désigné pour assurer la responsabilité de maître d'ouvrage. La coopération allemande au Togo, qui œuvre pour la promotion de la culture ananas au niveau des petits exploitants agricoles à travers la GIZ, a été désignée comme la structure chargée de la mise en œuvre directe de ce projet de par son expertise dans l'appui de la filière d'Ananas depuis 2013.

Au bout de 4 ans, on s'attend fortement à faire connaître l'ananas du Togo et ses produits dérivés sur les marchés internationaux, de démultiplier la demande et d'en faire un médium pour une meilleure valorisation des autres fruits produits localement.

FOOTBALL/CAN U20/NIGER

Le Sénégal et le Mali jouent la finale

Voisins et déjà opposés en phase de groupes, le Sénégal et le Mali vont se retrouver en finale de la CAN des moins de 20 ans qui se déroule actuellement au Niger. Les deux sélections ont écarté respectivement l'Afrique du Sud (1-0) et le Nigeria (1-1, 4-3 tab) mercredi en demi-finale.

Hervé A.

Dimanche, on aura donc droit à un très prometteur derby d'Afrique de l'Ouest en finale. Après deux échecs à ce niveau lors des deux dernières éditions, les Sénégalais sont bien déterminés à briser la malédiction face à un adversaire qu'ils ont battu 2-0 lors du premier match de poule.

Mais Youssouph Dabo, le sélectionneur des Lionceaux prévient que le prochain match contre le Mali "sera différent parce que c'est une finale".

Dominateurs, les Sénégalais ont attendu la toute fin de match pour prendre les devants en profitant d'un but contre son camp de Givemore Khupe (78e). Suffisant pour faire le bonheur des Lionceaux qui retrouvent en finale un voisin: le Mali !

Un peu plus tôt les Aiglons se sont qualifiés au terme d'un scénario à suspense en remportant la séance de tirs au but face au Nige-



ria (1-1, 4-3 tab). C'est la 2e fois dans l'histoire que le Mali atteint ce niveau (défaite en 1989). Les Nigériens ont pourtant dominé le début de rencontre mais sans parvenir à faire mouche et les Maliens sont progressivement revenus dans la partie.

Mamadou Traoré a même

ouvert le score en fin de match (78e), pensant offrir la qualification aux Aiglons, mais Paschal Durugbor a arraché l'égalisation pour les septuples vainqueurs de la compétition (86e).

Toujours à égalité, les deux équipes ont dû en passer d'abord par la prolongation puis par les tirs au

but. Le Nigérien Valentine Ozornwafor et le Malien Boubacar Traoré ont manqué la première tentative de chaque équipe mais ensuite les Aiglons ont enchaîné 4 tirs victorieux tandis que les Flying Eagles finissaient par manquer leur tentative, scellant leur sort.

Les femmes pourront porter le voile

Après l'escrime, le volley-ball et le basket-ball, un nouveau sport autorise le port du voile islamique pour ses athlètes dans les grandes compétitions internationales. Le comité exécutif de l'AIBA a décidé lors de sa dernière réunion, en fin de semaine passée à Istanbul, en Turquie, que les boxeuses pourraient désormais porter le hijab sur le ring, "si elles le souhaitent pour des raisons religieuses."

Au cours de la même réunion, le comité exécutif de l'AIBA a également décidé d'autoriser désormais les boxeurs à porter les couleurs de leur pays sur leur tenue. Enfin, l'organisation internationale de la boxe a pris la décision de se doter cette année d'une commission des athlètes.

Elle sera composée de 5 hommes et 5 femmes, désignés par vote lors des prochains championnats du monde. En attendant, deux boxeurs ont été choisis par la commission exécutive pour représenter leurs pairs de façon temporaire : l'Allemande Annemarie Stark et le Cubain Cesar la Cruz.

Sherbrooke en visite à l'OIF

La candidature de Sherbrooke aux Jeux de la Francophonie 2021 fait son chemin sans traîner en route. Lundi 11 février, les élus du conseil municipal ont voté à l'unanimité la décision de se lancer dans l'aventure. A une condition : limiter la participation financière de la ville à 5,5 millions de dollars canadiens (3,7 millions d'euros).

"Il n'est pas question de créer une taxe spéciale ni de couper dans les services. On veut respecter la capacité de payer de nos citoyens. On ne mettra pas un sou de plus", a précisé le maire de Sherbrooke, Steve Lussier. Le budget devra donc être assuré pour l'essentiel par les gouvernements du Québec et du Canada.

La ministre du Développement international, Marie-Claude Bibeau, a répété en début de semaine que le fédéral s'engageait à payer 50 % de la facture. Du côté de Québec, la ministre de la Francophonie, Nadine Girault, a rencontré le maire de Sherbrooke lundi 11 février. Elle doit maintenant soumettre le dossier aux ministres des Sports, Isabelle Charest, et de l'Estrie, François Bonnardel.

Le gouvernement québécois présentera ensuite le dossier de Sherbrooke aux membres du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), qui doivent se réunir les 14 et 15 février à Paris. Il restera alors à trouver une juste répartition des coûts entre le Québec et l'Etat fédéral. Pas le plus simple.

QATAR SPORTS CLUB

Eto'o, le Qatar lui va bien

Le contrat de Samuel Eto'o avec le Qatar Sports Club va expirer à l'été prochain, mais le footballeur camerounais âgé de 37 ans fait part de son intention de rester au service de la ligue qatarie.

Samuel Eto'o n'envisage pas d'arrêter de jouer au football, alors que son contrat avec le club de Qatar Sports Club, qu'il a rejoint en août dernier, expire en juin prochain.

Eto'o s'exprimait lors d'une tournée de promotion en Afrique du Sud. La star du football africain a souligné son intention de continuer

à jouer dans la ligue qatarie de football. "À mon âge, je préfère rester au Qatar. Je leur suis reconnaissant de m'avoir donné l'occasion de jouer pendant que je prépare mon projet d'éducation", a déclaré l'attaquant camerounais avant d'ajouter qu'il pourrait encore jouer une année supplémentaire avant d'envisager autre chose.

Eto'o est le meilleur buteur de tous les temps de la Coupe d'Afrique des Nations avec 18 buts. Il a participé à quatre tournois de la Coupe du Monde - 1998, 2002, 2010 et 2014 - en disputant huit matches et en inscrivant trois buts.



Il a remporté deux titres consécutifs de Coupe d'Afrique des Nations avec son pays, le Cameroun, en 2000 et 2002. En Espagne, il a remporté trois titres de champion-

nat national et deux Ligues des Champions avec le FC Barcelone. Puis une dernière en 2010, avec l'Inter de Milan.

THE BEST FIFA FOOTBALL AWARDS

La cérémonie se tiendra à Milan le 23 septembre

Milan, en Italie, accueillera la prochaine édition des The Best FIFA Football Awards, le 23 septembre 2019, pour une soirée qui promet encore une fois d'être mémorable. C'est en effet au célèbre théâtre de la Scala que seront honorés cette année les plus grands noms du football mondial. Pour cette quatrième édition, les plus grands noms du football se donnent rendez-vous dans la capitale lombarde.

Après Londres, c'est un autre grand fief du football mondial - où évoluent l'Internazionale et l'AC Milan - qui accueillera la prestigieuse cérémonie. En septembre dernier, le Croate Luka Modrić avait remporté le trophée The Best - Joueur de la FIFA et la Brésilienne Marta avait remporté le trophée The Best - Joueuse de la FIFA. Deux entraî-

neurs français avaient également été honorés : Didier Deschamps, qui a mené les Bleus au titre mondial en Russie, a en effet été récompensé par le The Best - Entraîneur de la FIFA pour le football masculin, tandis que son ancien coéquipier en sélection Reynald Pedros, aux commandes de l'Olympique Lyonnais, a reçu le prix The Best - Entraîneur de la FIFA pour le football féminin.

En cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA™, les distinctions du football féminin revêtiront une importance toute particulière.

La FIFA est extrêmement reconnaissante envers le Teatro alla Scala et la municipalité milanaise de se voir accorder la possibilité d'organiser les The Best FIFA Football Awards dans une salle si mythique,



au cœur d'une cité qui vit au rythme du football. Nul doute que cette soirée sera inoubliable, pour les amateurs de football comme pour celles

et ceux qui auront été récompensé(e)s pour leurs exceptionnelles performances footballistiques.

Cristiano Ronaldo va ouvrir son hôtel à Marrakech

Ce n'est pas un secret, en raison notamment de son amitié avec le boxeur Badr Hari, Cristiano Ronaldo apprécie beaucoup le Maroc. D'ailleurs, l'attaquant de la Juventus Turin est sur le point d'investir au Royaume. D'après la presse locale, le quintuple Ballon d'Or a fait construire à Marrakech un hôtel de la chaîne Pestana CR7, dont il détient 50% des parts. L'établissement sera implanté sur la "M Avenue" et il comptera 174 chambres, deux restaurants, un centre d'affaires et un spa. Son inauguration est prévue pour début 2020 et le prix d'une nuit s'élèvera à 200 euros.

"Nous sommes heureux de contribuer à la réalisation de ce projet. Marrakech est une destination prisée et réussit à attirer de plus en plus de touristes. Cette ville est l'environnement idéal pour accueillir une marque d'hôtel Lifestyle & Boutique", a expliqué le directeur de développement du Pestana Hotel Group, Jose Roquette, au site Les Eco.Ma. Dans un premier temps, cet hôtel sera loué au Portugais pour une durée de 15 ans.

1ère édition du Forum économique Togo-Union européenne, les 13 et 14 juin 2019 à Lomé

Les investisseurs locaux et européens et la diaspora invités à s'engager dans le PND

Late Pater

Ce nouvel appel des autorités togolaises prendra la forme de la 1^{ère} édition du Forum économique Togo-Union européenne, placé sous le haut patronage du Président togolais, Faure Gnassingbé et organisé en collaboration avec l'Union européenne. Du côté de la partie togolaise, on parle d'un «rendez-vous des opportunités». Ce forum a pour mission de faire connaître les grands enjeux économiques togolais aux investisseurs locaux, internationaux et à la diaspora togolaise afin d'engager leurs participations dans le développement soutenu, durable et inclusif du Togo. Et ce, dans les secteurs et sous-secteurs prioritaires du Plan national de développement (PND 2018-2022). Il s'agira aussi de promouvoir la destination Togo pour les investissements de l'Union européenne en mettant en exergue les multiples opportunités d'investissements qu'offre le Togo grâce à sa position stratégique et à ses atouts naturels qui lui permettent de desservir l'ensemble de la sous-région.

Autour du thème «*Bâtir des relations économiques, pérennes entre le Togo et l'Union européenne*», ce forum économique, qui renforcera davantage la coopération entre le Togo et l'Union européenne, serait une plateforme de rencontres et de réseautage,



pour des centaines des chefs d'entreprises togolais et des 28 pays de l'Union européenne, avec pour objectifs de faciliter des entretiens cibles et de développer des partenariats et des joint-ventures sur des projets bancables du PND et des entrepreneurs togolais. Pendant les deux jours que durera le forum, les 13 et 14 juin 2019 à Lomé, les dirigeants politiques du Togo, des centaines de chefs d'entreprises togolais et européens, des institutions d'appui à l'investissement et au commerce du Togo et de l'Union européenne, des organisations régionales et internationales présentes au Togo, des banques et fonds d'investissement, des intermédiaires d'investissements, des universitaires et les acteurs de la société civile togolaise se réuniront pour développer des partenariats publics-privés privilégiés et des relations d'affaires entre le secteur privé togolais et des investis-

seurs européens.

A souligner que, pour la réussite du PND, le secteur privé devra jouer un rôle stratégique dans le financement des deux tiers (2/3) du coût global estimé à 4620 milliards de francs Cfa. Environ 300 entrepreneurs dont 150 entrepreneurs des pays de l'Union européenne et 150 hommes et femmes, entrepreneurs du Togo ainsi que 100 hauts fonctionnaires togolais et représentants d'institutions internationales sont attendus à ce forum de Lomé.

La participation au forum sera conditionnée par une inscription préalable. Les renseignements et l'inscription sont demandés en prenant contact avec le Comité de Pilotage et d'Organisation du Forum (CPOF) - Tél. : +228 99 85 26 31 / +228 22 23 66 00 ; emails : forum.togo-ue@gouv.tg / cca.togofirst@gmail.com.

Renforcement de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée Le PHA Mistral et le PHM Commandant Birot ont fait escale à Lomé

Le porte-hélicoptères amphibie (PHA) Mistral et le Patrouilleur de Haute Mer (PHM) Commandant Birot ont fait une escale de routine à Lomé du 8 au 11 février 2019, dans le cadre de la mission Corymbe initiée depuis 1990, dans le but de renforcer la sécurité maritime dans la zone du golfe de Guinée, en réponse aux demandes des pays de la zone, indique-t-on de source diplomatique française. Elle permet par ailleurs l'entraînement des forces françaises en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon) et la mise en place d'exercices de coopération militaire avec les pays de la zone, comme cela a été le cas avec la marine togolaise, indique-t-on.

La mission Corymbe permet le déploiement quasi permanent d'un à deux bâtiments français dans le golfe de Guinée depuis 1990. C'est dans le cadre de cette mission que le PHA Mistral et le PHM Commandant Birot ont fait escale à Lomé durant quatre jours. Cet imposant bâtiment a reçu l'ambassadeur de

France au Togo, Marc VIZY, qui s'est rendu après sur le PHA Mistral en hélicoptère Alouette 3, et a été accueilli par un piquet d'honneur, avec le chef d'état-major de l'armée de l'air togolaise et le représentant du chef d'état-major de la marine togolaise. Le Mistral a également été visité par une délégation de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) en déplacement



au Togo.

Au cours de l'escale de Lomé, un exercice a été mis en place avec la marine togolaise, permettant de renforcer la coopération militaire entre la France et le Togo. Une patrouille Sagne à un appareillage a été mise en place en coordination avec la marine togolaise. Les mis-

sions Sagne, souligne-t-on, ont pour objectif de renforcer l'interopérabilité entre les marines française et africaines dans le domaine de la lutte contre l'insécurité maritime.

Cette escale a été l'occasion pour les élèves de l'Ecole du Service de Santé des Armées de Lomé (ESSAL) de visiter le PHA Mistral. La mission de coopération de sécurité et de défense de l'ambassade

de France au Togo dit soutenir cette Ecole nationale à vocation régionale (ENVR) depuis 1998.

Enfin, l'équipage des deux navires français a mis en place une action de coopération de la marine à destination d'un orphelinat togolais.

A l'Union Africaine, pour l'opérationnalisation du Marché unique du transport aérien en Afrique

Les efforts de Faure Gnassingbé, champion du MUTAA, très appréciés

A la 30^{ème} session de l'Assemblée ordinaire de l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé s'est vu confier le vaste chantier du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA). Un an après, lors de la présentation du rapport sur l'exécution de ce projet, les chefs d'Etats et de gouvernements, les experts du secteur et les observateurs ont salué le travail abattu en si peu de temps par le Champion du MUTAA. En témoigne le tonnerre d'applaudissement qui a suivi la lecture de son rapport par son représentant, le ministre togolais des affaires étrangères, Robert Dussey.

Eric J.

Dès sa prise du flambeau du transport aérien en Afrique, le chef de l'Etat du Togo s'est employé, au nom de ses pairs qui lui ont confié cette lourde charge, à placer l'agenda de Yamoussoukro relatif à la résolution des problèmes du secteur du transport aérien en Afrique au cœur de ses préoccupations. Il est à remarquer qu'en ce moment 23 pays seulement étaient membres de ce marché essentiel économiquement et en terme d'emplois pour le continent africain. Des réticences dues aux attermoissements de certains pays et au protectionnisme de leur compagnie respective des autres constituent le frein à l'envol de bel outil de développement du continent.

Qu'à cela ne tienne ! L'objectif affiché de cet engagement soutenu est de permettre aux Compagnies africaines d'avoir une place prépondérante sur le marché africain, de réduire les coûts et les obstacles réglementaires à l'interconnexion des villes africaines. Ceci devrait donc permettre au continent de faire face à la concurrence déloyale des principales Compagnies aériennes mondiales d'autant que la part des Compagnies africaines ne représente que 3% du marché mondial.

Des prouesses en un temps record

Pour y parvenir, et en dépit des obstacles, le Champion du MUTAA a mis les bouchées doubles à travers des actions qui ont porté sur le plaidoyer afin que tous les pays membres rejoignent le marché et l'harmonisation des accords sur les services aériens entre les Etats. Sur ces deux points, les résultats sont plus qu'honorables : 28 Etats ont, à ce jour, signé l'engagement solennel à être membres du MUTAA et plusieurs Etats ont procédé à l'harmonisation des accords aériens bilatéraux sur les Services Aériens (BASA) afin d'éliminer les obstacles à leurs marchés de transport aérien. Deux importantes réunions accompagnées de deux assises de consultations ont fortement contribué à ce succès.

La première réunion décisive est la 4^{ème} réunion du groupe de travail ministériel sur le MUTAA tenue à Lomé en Mai 2018. Il s'agit là d'une étape importante où de forts engagements ont été pris et des décisions structurales ont été énoncées. Dans ce cadre le Champion du MUTAA twitterait : «*Les résultats de ces travaux devraient permettre à notre continent de tirer le meilleur de son espace et d'accélérer sa propre intégration.*» Et le communiqué final de cette réunion de résumer l'engagement de tous en ces termes : «*Nous nous engageons particulièrement pour l'harmonisation de tous les accords bilatéraux des services aériens pour assurer la le-*



Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères à la rencontre à Addis Abeba

vue de toutes les restrictions qui ne permettent pas de se conformer à la décision de Yamoussoukro».

Sur insistance du Champion du MUTAA, une réunion de consultations s'est tenue aussitôt à Abidjan en République de Côte d'Ivoire en janvier pour revisiter le plan d'action actualisé élaboré en mars 2018 dans le même pays et qui comporte essentiellement les six (6) piliers sur lesquels se repose le MUTAA pour la période 2018-2019.

En décembre 2018, la deuxième importante réunion, celle de négociation sur les services aériens de l'aviation civile internationale a été tenue à Nairobi au Kenya.

De même, une réunion d'évaluation s'est tenue à Dakar au Sénégal en janvier 2019. Il s'agit de la deuxième réunion des parties prenantes sur la mise en œuvre du plan d'action prioritaire d'opérationnalisation du MUTAA. L'objet était d'évaluer l'état de mise en œuvre des mesures immédiates pour assurer le fonctionnement efficace du marché et l'activation des arrangements institutionnels appropriés permettant à la CAFAC (Commission Africaine de l'Aviation Civile) de jouer efficacement son rôle d'agence spécialisée de l'Union africaine en matière d'aviation et d'agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro et du MUTAA.

«*Il convient de souligner que lors de la réunion du Groupe de travail ministériel de Lomé sur le MUTAA, j'ai personnellement tenu des consultations avec certaines parties prenantes, notamment la Commission de l'Union Africaine, la CAFAC, la BAD, l'IATA, l'AFRAA, l'UE, la Banque Mondiale et l'OACI*» a dit Faure Gnassingbé dans son rapport. Ces parties prenantes ont pris l'engagement d'apporter un soutien technique et financier estimé à 10 millions de dollars US pour la mise en œuvre du plan d'action prioritaire pour le MUTAA (2018-2019) dressé à l'issue de deux réunions de consultations avec les parties prenantes du secteur de l'aviation à Abidjan en mars 2018 et à Dakar en Janvier 2019. Il faut noter que le

Secrétaire Général de la CAFAC a été aussi élu à Livingstone en Zambie en décembre 2018.

En plus de cette prouesse, il faut ajouter que seize (16) pays ont procédé à la signature du mémorandum pour harmoniser leurs Accords bilatéraux dans le cadre du MUTAA et dix (10) autres ont signé un nouvel Accord bilatéral sur les services aériens conforme à la déclaration de Yamoussoukro.

Atteindre 40 membres en 2019

Pour le Champion du MUTAA, l'année en cours ne sera pas de tout repos. Selon lui, les actions de sensibilisation vont être intensifiées auprès des Etats qui n'ont pas encore rejoint le MUTAA. «*J'en appelle aux vingt-sept (27) autres, qui n'ont pas encore rejoint le MUTAA, d'accomplir cette importante formalité*» a dit Faure Gnassingbé. Les efforts vont être continus pour atteindre, à la fin de l'année 2019, quarante (40) membres et cinquante-cinq (55) membres d'ici 2021, date d'adoption du PIDAPAP 2.

En concert avec les Présidents des Communautés Economiques Régionales (CER), Faure Gnassingbé va œuvrer à la nomination des Champions à l'échelle régionale au cours de cette année. «*En vue de la poursuite du plaidoyer relatif à la promotion du MUTAA, je voudrais suggérer que cette question soit inscrite à l'ordre du jour des réunions des Communautés Economiques Régionales (CER)*», a-t-il dit, souhaitant que le MUTAA soit inscrit parmi les projets relevant de l'Initiative présidentielle sur les infrastructures.

Comme on peut le constater, c'est avec une détermination sans faille que le Champion du MUTAA va reprendre son bâton de pèlerin cette année pour l'accomplissement de ce vieux rêve des africains de voir un ciel africain unique pour le bonheur des populations. Déjà, une rencontre de haut niveau est programmée pour avril 2019 au Caire en Egypte chez le Président en exercice de l'Union africaine, Al Sisi.

Liberté d'association et de réunion en Afrique

Une réunion à Lomé pour divulguer les acquis

Etonam Sossou

Comment amener les défenseurs des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest à s'approprier les «lignes directrices sur la liberté d'association et de réunion en Afrique ? » comme réponse à cette interrogation le Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains / West African Human Rights Defenders Network (ROADDH-WAHRDN), a rassemblé les 14 et 15 février 2019 à Lomé, les acteurs provenant des 17 pays de l'Afrique de l'Ouest afin de les amener à partager les expériences vécues sur le terrain en matière de liberté d'association et de réunion. Il s'est agi pour les 17 participants de discuter du rôle fondamental du défenseur des droits de l'homme et de la collaboration avec les mécanismes des droits de l'homme et autres en occurrence les DDH, Etats, INDH, Organisations régionales et sous régionales. «La plupart des défenseurs des droits de l'homme ne maîtrise pas le contenu du document devant permettre à la société civile en Afrique de jouir des droits d'association et de réunion bien qu'adopté depuis 2017. Ladite réunion est une occasion de divulguer ce document afin qu'il profite véritablement aux populations », a expliqué Mélanie Sonhaye-Kombaté, la Directrice des programmes et plaidoyers au ROADDH.

En effet, bien qu'étant constitutionnellement consacré, la liberté d'association et de réunion fait face en Afrique de l'Ouest à des restrictions au point où sa mise en œuvre est parfois en déphasage, et au pire des cas en contradiction avec les normes régionales et internationales. Cette situation contribue à restreindre l'espace de la société civile, nonobstant les divers textes régionaux et internationaux, notamment l'article 20 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la résolution 70/61 de l'Assemblée Générale des Na-



tions unies sur la protection des DDH, l'article 10 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur la liberté d'association, l'article 11 sur la liberté de réunion, la réso-

lution 69 de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme en Afrique, la résolution de 1992 sur la Liberté d'Association en Afrique et bien souvent même les dispositions constitutionnelles des Etats, pour ne citer que ces textes. Des sévères répressions des manifestations pacifiques survenues dans certains pays notamment en Gambie, Guinée-Conakry et Sierra Leone, en sont les illustrations. Quant

au Niger, 27 personnes, dont une majorité de défenseurs des droits de l'homme ont fait l'objet de détention pendant plusieurs mois pour avoir exercé leur liberté de manifestation et de réunion. Au Togo, même s'il existe une loi sur la liberté de manifestation pacifique, sa mise en œuvre est confrontée à des restrictions abusives. Concernant la liberté d'association, elle demeure soumise à la loi française coloniale de 1901.

Plusieurs voix se sont levées pour

manifestes des inquiétudes sur la situation. Des actions ont été menées au niveau de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) sur les dangers de restriction des libertés publiques et des droits fondamentaux ainsi que la négligence par les Etats de leurs obligations vis-à-vis des normes régionales et internationales. Pour permettre à la société civile africaine de jouir pleinement d'un espace civique libre, la CADHP a adopté lors de sa

60^{ème} session ordinaire tenue à Niamey au Niger du 08 au 22 Mai 2017, les Lignes Directrices sur la liberté d'Association et de Réunion en Afrique. Cependant, la majorité des défenseurs des droits de l'homme d'Afrique de l'Ouest est à peine informée de leur existence. Il est important de disséminer ce document au sein des défenseurs des droits humains de la sous-région, afin de leur permettre de les ricocher au sein des populations.

Emploi/Après les diplômes

Faut-il attendre les offres ou se mettre à son propre compte ?

Les études finies, ce n'est pas la récré, mais le casse-tête de la recherche d'emploi qui attend étudiants et diplômés en quête de première expérience. Intégrer la vie professionnelle reste souvent un véritable parcours du combattant. Ils ont tout fait pour accéder dans de bonnes conditions au marché du

travail. Mais même diplômés à un niveau élevé, les jeunes ont bien du mal à trouver un premier emploi à leur mesure.

« La vie de jeune diplômé, c'est la galère. C'est une période très difficile et la recherche du premier emploi est très angoissante. »

Etonam Sossou

C'est le constat établi par Raïssa, 25 ans, étudiante en Masters à la Faculté des Sciences économiques et de gestion (Faseg) à l'Université de Lomé : «*Avant, je cherchais dans les Finances. J'ai directement commencé à déposer des CV et lettres de motivations. Pour l'instant, toutes les réponses sont négatives, notamment à cause de mon «manque d'expérience».* Mais le plus souvent, je n'ai même pas de réponse. Pourtant, je me suis mise à chercher partout, sans plus de réussite. L'on me dit qu'il me fallait de l'expérience et qu'on ne pouvait donc rien faire pour moi. Génial. J'ai donc fait marcher le bouche à oreille et, malheureusement, le piston, c'est encore ce qui marche de mieux à l'heure actuelle. Je viens d'être prise comme vendeuse dans un magasin pour deux mois. Mais au-delà, le futur est incertain. Je pense vraiment qu'il faut privilégier l'apprentissage et non plus les études classiques. Au moins on acquiert de l'expérience, chose qui manque cruellement lors d'un cur-

sus scolaire «normal».

Le gouvernement a depuis quelques années mis en place le programme de volontariat national qui permet aux jeunes diplômés d'avoir une première expérience dans leur domaine. Mais le programme n'arrive pas à absorber tous les nouveaux diplômés. Le manque d'expérience des jeunes semble cependant être le reproche le plus répandu. L'entreprise voit souvent l'embauche d'un jeune comme un frein au bon fonctionnement d'une équipe. Le former coûte cher et atteint à la rentabilité de l'entreprise à court terme. C'est pourquoi, dans la plupart des annonces, l'employeur demande aux candidats de disposer au préalable d'un à trois ans d'expérience. Là est toute la difficulté pour le jeune diplômé qui court après cette première expérience qui lui fait cruellement défaut. La notion d'apprentissage reste trop cantonnée aux métiers manuels alors qu'elle devrait concerner une large palette de métiers. Diplômée d'un bac + 4 en information et communication, Germaine recherche un emploi depuis 3 ans en tant qu'assis-

tante communication interne et externe. Sans succès. «*J'ai donc cherché un job pour me nourrir, employée polyvalente dans un fast-food, vendeuse, mais je n'ai reçu que des refus car je ne correspondais pas aux profils.*»

L'auto emploi, une solution

Face à la précarité et aux difficultés à trouver un emploi, nombre d'entre eux ne baissent cependant pas les bras. En effet, ils sont de plus en plus nombreux à se prendre en main et à créer leurs propres affaires. Chérifa T., est l'une de ceux-là. Elle a 25 ans et forme déjà des stagiaires aux métiers de la coiffure et de l'esthétique. «*J'ai quitté l'école à 18 ans, en classe de troisième, parce que je n'avais pas. J'ai préféré embrasser un métier. Comme mes parents étaient trop pauvres pour me payer une formation, j'ai appris sur le tas*», confie la jeune femme. Au bout d'un an d'apprentissage, elle commence à coiffer et à faire des soins aux dames du voisinage, dans sa chambre. Certaines délaissent ainsi les salons huppés de la capitale et paient

plus chères ses modestes prestations, pour l'encourager. Deux ans plus tard, Chérifa T. ouvre un vrai institut de beauté avec ses petites économies. Sur les conseils avisés de ses clientes, elle sollicite l'aide d'une ONG et bénéficie d'une formation dans une structure de qualité. Aujourd'hui, elle emploie six personnes et vole de ses propres ailes.

La réussite de Chérifa T. n'est pas un cas isolé. Face au chômage, les jeunes sont deux fois plus nombreux à vouloir se mettre à leurs propres comptes. L'informel représente ainsi un énorme vivier pour eux, tellement il regorge d'opportunités. Olivier N., installé à Togblé, est propriétaire de son taxi depuis un an. «*Devenir chef d'entreprise était mon rêve d'enfant. Orphelin à 10 ans, je n'ai pas pu poursuivre mes études qui s'annonçaient pourtant brillantes. Je me suis essayé au petit commerce avant de me lancer dans le transport* », avoue-t-il. Pour réaliser son projet, il a pris un taxi à crédit chez un importateur compréhensif. «*La voiture coûtait 1.500.000 Frs. Grâce à ma*

tontine, j'ai avancé 300.000 Frs et j'ai payé le reste en traites pendant deux ans. Aujourd'hui, je suis bien. Depuis un an, j'ai acheté un lopin de terre et j'ai commencé à construire », affirme le taximan, 32 ans au compteur.

Il ne faut pas se leurrer : le parcours vers l'auto-emploi est difficile pour un jeune sans ressources, avec ou sans diplômes. «*On n'a pas de réseau d'information, pas d'équipements, rarement de financements. Il faut souvent partir de rien du tout. La volonté y est cependant et c'est ce qui compte* », assure Line A. qui a monté une petite structure de fabrication artisanale de jus de fruits. Sa cible ? Les restaurants. Une vingtaine est enregistrée dans son carnet d'adresses. «*Très vite, je me suis retrouvée aussi avec les commandes de particuliers pour les fêtes familiales. D'une centaine de bouteilles que je livrais par semaine, je suis actuellement à 1000. J'ai dû faire appel à deux personnes*», estime Line A.

Pour les services des TIC et l'accès à la terre

35 millions de dollars du programme Threshold signés au profit du Togo

Le Premier ministre Selom Klassou a présidé ce 14 février, dans les locaux de la Primature, la cérémonie de signature d'un accord de subvention du programme Threshold d'une valeur de 35M de dollars US. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur des USA au Togo, M. David Gilmour, d'une délégation du MCC et plusieurs membres du gouvernement.

Cette importante subvention accordée au Togo par le conseil d'administration du programme américain «Millénium Challenge Corporation (MCC)» permettra au Togo d'atteindre deux objectifs : l'amélioration de l'accès de tous les Togolais aux services de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), et augmenter l'accès formalisé à la terre en légitimant les droits fonciers et surtout en élargissant l'accès inclusif à la terre. Ce

Programme va donc contribuer à l'accroissement de la production agricole et à l'augmentation des revenus de nos populations, ce qui contribuera à l'autonomisation des femmes et des jeunes, un défi auquel le Gouvernement togolais accorde la plus haute importance.

À l'occasion, Selom Klassou a remercié l'équipe du MCC pour son intérêt pour le pays. Les TIC et le foncier étant considérés comme étant l'axe principal de la mise en œuvre des réformes entreprises du fait de leurs effets multiplicateurs sur les autres secteurs de l'économie. «*Les deux domaines couverts par le programme Threshold ou le programme Seuil, à savoir le foncier et les Technologies de l'Information et de la Communication, sont des domaines très importants et qui font partie d'un vaste programme de réformes engagé par notre pays. Nous nous réjouissons*

d'avoir, en interne, pris à bras le corps ces domaines que vous avez identifiés et qui s'inscrivent dans le cadre de notre partenariat à savoir le partenariat MCC », a-t-il déclaré.

La cellule de coordination dirigée Stanislas Baba avaient également remercié le Chef de l'Etat pour son accompagnement et ses directives, les partenaires techniques et financiers, les comités sectoriels, la société civile togolaise, le secteur privé, les médias et toutes les personnes ressources, les cabinets dont celui de société d'avocats Aqureburu & Patners et les autres pour leur engagement et contribution sans cesse améliorée depuis la création du MCC.

Threshold est un programme de subvention du MCC conçu pour les pays qui ont démontré leur engagement à améliorer leur performance en matière de politiques.

Loterie Nationale Togolaise

**COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1464
DE LOTO BENZ DU 06 février 2019**

Ce mercredi 13 février 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le **N°1465**.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, c'est à LOME que la LONATO a enregistré des gagnats de gros lots. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés.

Dans la **CEPITALE**, nous avons recensé **deux lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.250.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA, un lot de 2.000.000F CFA et un gros lot de 3.500.000F CFA**, remportés auprès des **opérateurs 50242, 60334, 90336, 70235, 7051 et 70221**.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1465 de LOTO BENZ du 13 Février 2019

Numéro de base

18 40 37 39 48

**Du 21 Janvier
au 15 Février 2019**

Grand jeu Spécial St Valentin



Jusqu'à 200.000 FCFA* à gagner !!!
*Dotations TMoney

PARTICIPEZ au JEU en envoyant H si vous êtes un homme suivi de votre âge et F suivi de l'âge de la femme avec qui vous voudriez correspondre et envoyez le tout au 990

990



EX : Pour un homme de 28 ans à la recherche d'une femme de 20 ans: H28F20 au 990

Après votre inscription vous êtes intégrés à un groupe WhatsApp administré par Togocel

Catégories



Meilleurs Couples Recharge +



Meilleurs Couples DATA +



Meilleurs Couples RECHARGE +

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des rechargements voix (crédit) du couple. Les points sont octroyés en tenant compte des recharges effectuées par les couples.
200 F de recharge Voix donne droit à 1 point.



Meilleurs Couples SMS+

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des SMS échangés.
Les points sont attribués au regard des SMS échangés: 1 SMS = 50 F = 1 point.



Meilleurs Couples SMS +



Meilleurs Couples TMoney +



Meilleurs Couples DATA +

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des recharges Data (achat). Les points sont octroyés sur les achats directs de data du couple.
200 F de recharge data donne droit à 1 point.



Meilleurs Couples TMONEY+

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des transactions TMoney (paiement de factures, retraits). Les transferts vers comptes ne sont pas considérés dans l'attribution de points. *Les types de transactions pris en compte dans l'attribution de point: Paiement de facture, achats cash power, retraits sur compte, transferts cash, Réabonnement CANAL+.*
200 F de transaction donnent droit à 1 point.

Les participants auront la possibilité de consulter le nombre de points cumulés (sur la base des transactions TMoney) par le couple en envoyant par sms **POINTS au 911.**

***Inscription par sms: 50 FCFA**



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

